



Depuis trop longtemps les gouvernements successifs ont considéré la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2023 !

Alors, quand le ministre et la DG se félicitent d'uniquement 850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP, s'agit-il d'une touche d'humour tout à fait déplacée ou d'une vraie provocation ?

D'autant plus que, moins nous sommes nombreux, plus une suppression d'emploi fait mal !

C'est montrer bien peu de considération envers les collègues et ce qui devrait être nos missions de service public.

Faudrait-il applaudir lorsque la DG évalue, sans doute avec une boule de cristal, les gains de productivité liés à la suppression de la TH sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à l'audio visuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au NRP, au zéro cash, à l'API management, à la GMBI, au E-enregistrement, au Foncier innovant... à 2 000 emplois temps pleins (ETP).

Les collègues apprécieront de savoir que, en plus de remettre en cause des missions, la DG estime que les agents n'auraient plus grand-chose à faire !

Mais lui a-t-on dit qu'il va y avoir une quinzaine de listes à exploiter pour établir la Taxe d'habitation des secondaires et Taxe d'habitation des locaux vacants ?

Quelle évaluation de la nouvelle obligation déclarative des propriétaires au 1er janvier qui vont devoir déclarer sur internet leurs locataires ? Toute erreur d'identité du locataire et de non déclaration des propriétaires leur mettront systématiquement la TH en secondaire.

Qui va faire les permanences dans les maisons France service avec moins de personnel ?

Qui va renseigner les contribuables lors de la campagne impôts sur le revenu ?

Est-ce que la direction prendra ses responsabilités en refusant le délestage du numéro d'appel national pour la campagne d'impôts par manque de bras ?

Alors que les documents nationaux plaident pour un renforcement de la publicité foncière, les collègues de SPF-E, après avoir trimé sous le joug d'un despote, se voient récompenser de leurs efforts par la suppression d'un emploi. Quand on sait l'incidence de l'exploitation des actes relatifs aux changements de propriétés qui impacte la mise à jour de la taxe

foncière et de la taxe d'habitation, c'est créer encore plus de travail de contentieux pour ces services-là !

Quant à l'intelligence artificielle (- 100 emplois à ce titre), elle ne fait rien toute seule, il faut des femmes et des hommes derrière pour contrôler les données et en tirer les conséquences. Ce n'est pas l'intelligence artificielle qui est à l'origine des gros redressements fiscaux dont la presse se délecte mais bien des agents de la DGFIP.

Alors que les services ont besoin de petites mains, cadre A, B et C, pour effectuer le travail au quotidien, l'administration crée un énième poste de cadre A+, espérons que celui-ci ne serve pas comme d'autres à demander aux chefs de service de remplir de nouveaux tableaux inutiles et vampiriser leur temps.

L'Ariège va compter pratiquement un cadre A+ pour 7 agents !!!!

Avec son raisonnement imperméable à toute notion de condition et de sens au travail, de qualité du service rendu, de rôle des missions fiscales, comptables et foncières... le gouvernement, les ministres et la DG mènent la DGFIP à sa perte.

Comme à chaque annonce, les documents du CTR visent à minimiser les suppressions avec le solde positif des transferts d'emplois (684). Mais là aussi il y a tromperie.

Les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois, car ils correspondent à des transferts de charges le plus souvent sous-estimées et déstabilisent les services fournisseurs qui subissent par ailleurs les suppressions d'emplois.

S'il nous était donné les moyens de réaliser pleinement toutes nos missions, il n'y aurait plus besoin de recourir à tous ces cabinets privés de conseils qui « se payent sur la bête », d'externaliser des missions comme auprès des buralistes ou d'embaucher des contractuels précaires en lieu et place de fonctionnaires assermentés !

Un des chemins emprunté par la DG reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence. Avec entre autre, un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisées, **c'est en fait 1352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales !**

Quant à la démétropolisation, elle a entraîné la relocalisation de 618 emplois sans mission de service direct à la population locale.

Une fois encore, les catégories B et C paient un lourd tribut dans ces suppressions d'emplois puisqu'elles supportent au final 24,5 % et 70 % des suppressions.

Certains services étaient déjà à l'agonie comme le SGC de Foix, le SDIF et bien d'autres, vous rajoutez à cette liste les SIP du département. Quand vous ferez le constat que les SIP ne peuvent plus fonctionner avec si peu de moyen, nul doute que votre solution sera la création d'un SIP départemental afin de regrouper le peu d'agents qu'il reste !!!!

Ces nouvelles suppressions d'emplois ne vont qu'aggraver les mauvaises conditions de travail engendrant une souffrance au travail et des burn-out à répétition !!!!